



**Commission thématique n°1**  
**Gestion quantitative et qualitative de l'eau**

**Le jeudi 13 juin 2013 à Champagnole**



**ORDRE DU JOUR**

**1) Thématique « eau potable »**

**2) Cahier des charges du diagnostic agricole**

**3) Fiches actions**

### Objectifs du SDAEP

- ↳ Définition des scénarios permettant la **sécurisation de l'approvisionnement** en eau à long terme
- ↳ Elaboration de **schémas territoriaux** avec précision des programmes de travaux à engager pour **assurer à long terme la meilleure adéquation entre l'utilisation raisonnée des ressources et les besoins.**
- ↳ Des schémas territoriaux seront réalisés à l'échelle de zone homogène.  
*Lien vers carte zone homogène*
- ↳ Propositions planifiées et hiérarchisées pour constituer un **outil d'orientation des investissements.**
- ↳ Outil d'aide à la décision pour **une gestion cohérente des services d'eau potable** sur la base d'éléments techniques et financiers.

### Planning de travail

#### **Phase 1 : Actualisation de l'état des lieux et partage du diagnostic**

**En cours**      **2<sup>ème</sup> Copil 26 juin 2013**

- Rencontre des 199 gestionnaires

#### **Phase 2 : Définition des actions à mener**

**Fin 2013**

- Proposition de scénarios par secteur homogène
- Concertation avec les collectivités vers des schémas « territoriaux » d'eau potable
- Programmation et évaluation financière des actions

#### **Phase 3 : Eléments techniques et financiers de gestion cohérente de l'eau potable**

**Fin 2013**

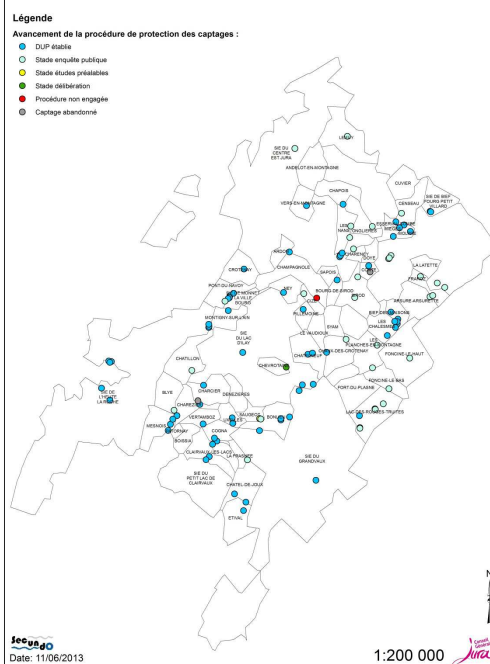
#### **Phase 4 : Rendu, communication et outils de suivi du schéma**

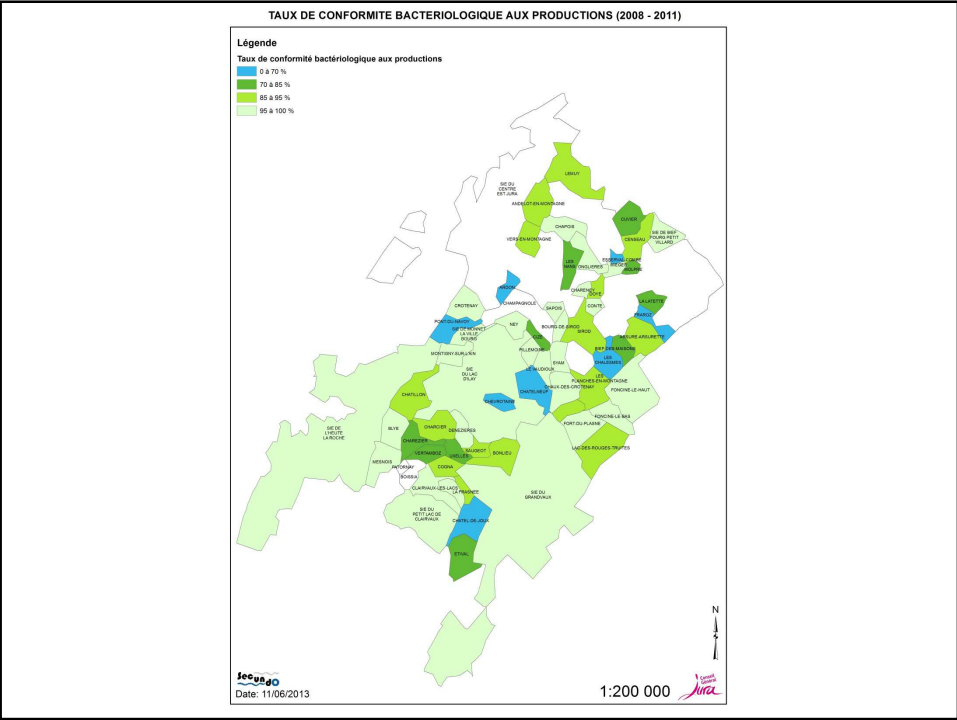
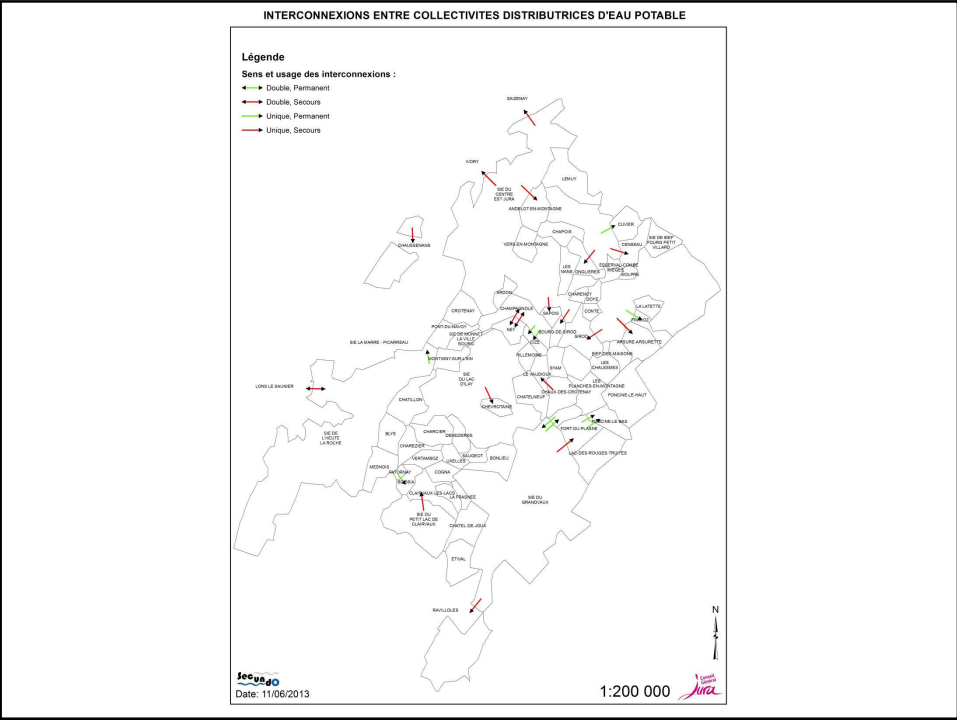
**Début 2014**

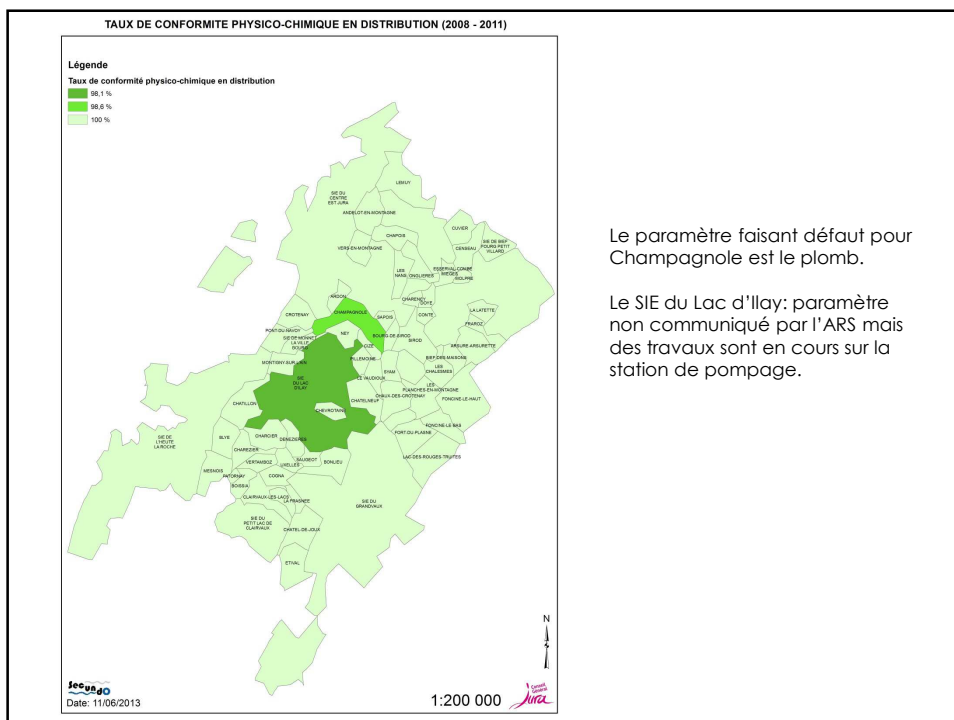
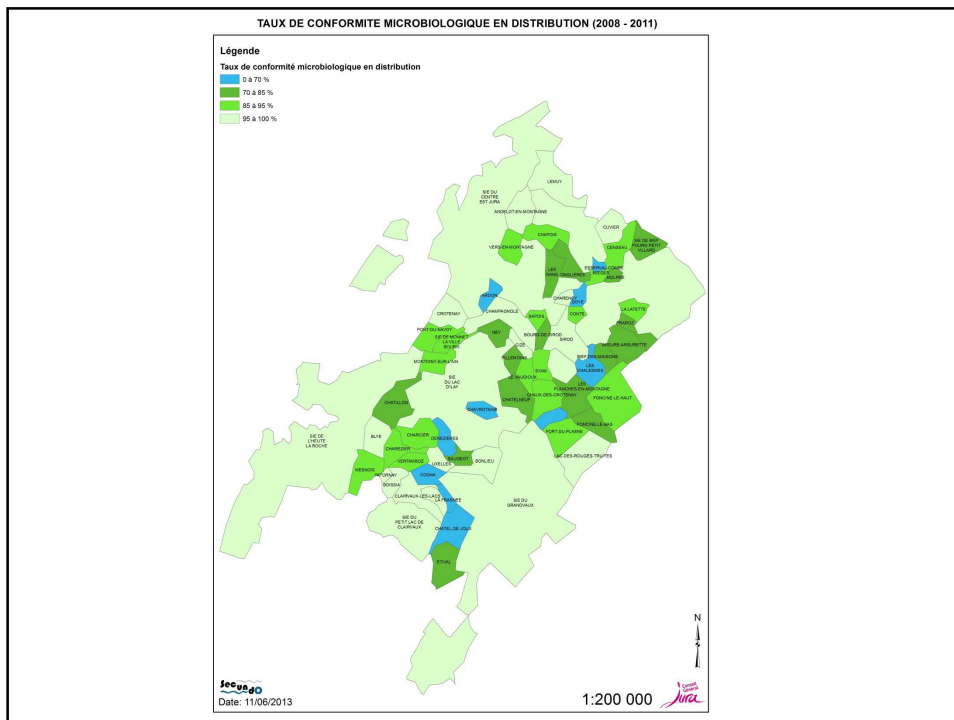
Les données seront transmises aux membres de la commission sous forme de rapport en septembre pour concertation.

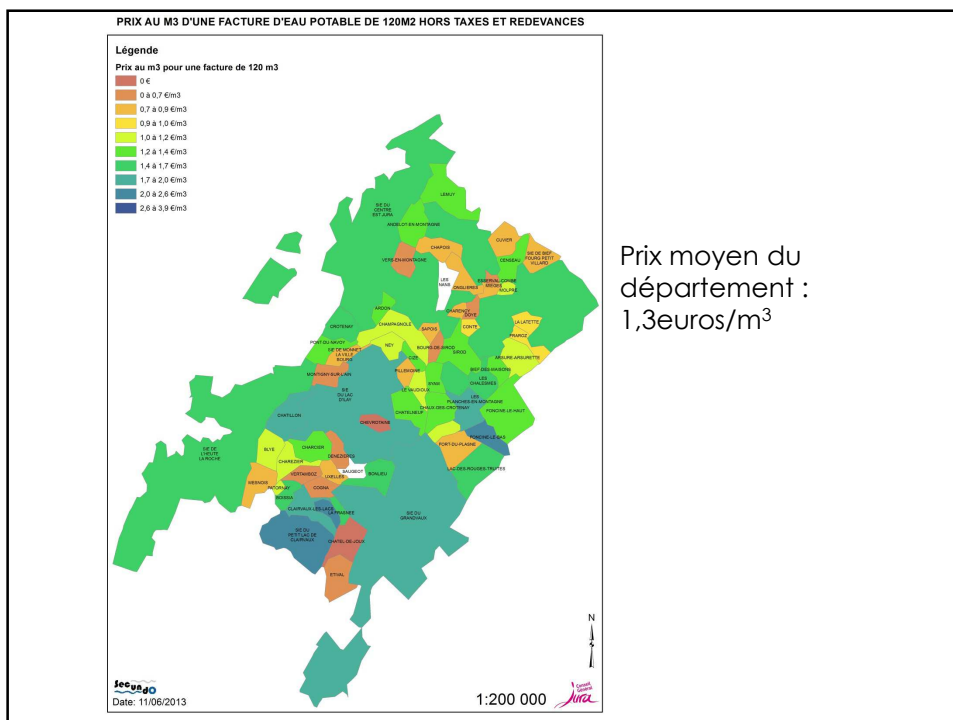
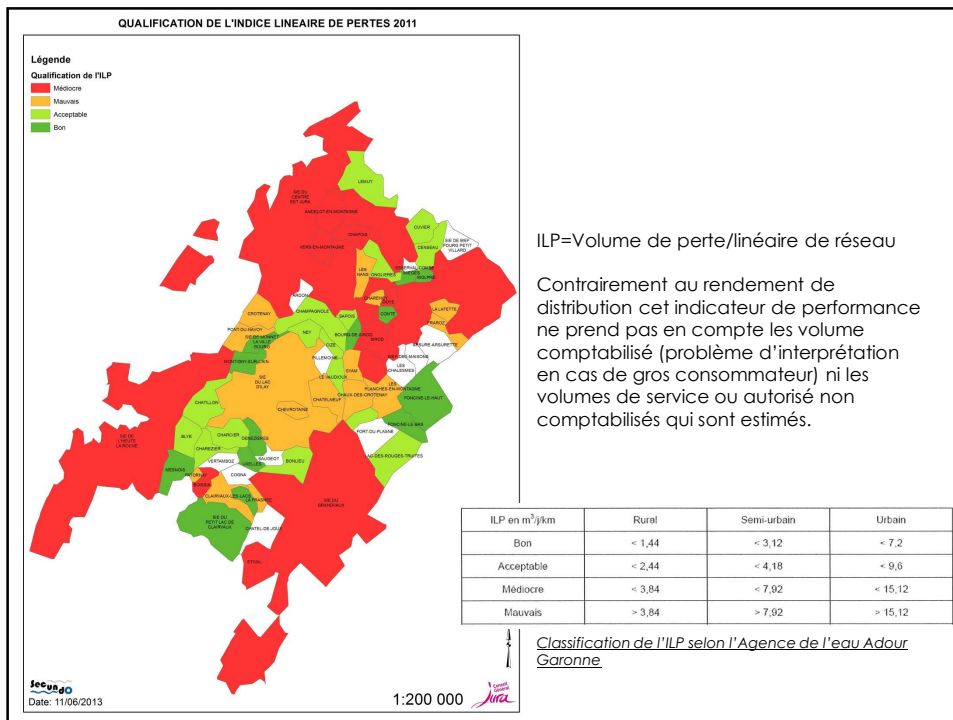
### Une vision globale par Unité de Gestion Exploitation (UGE)

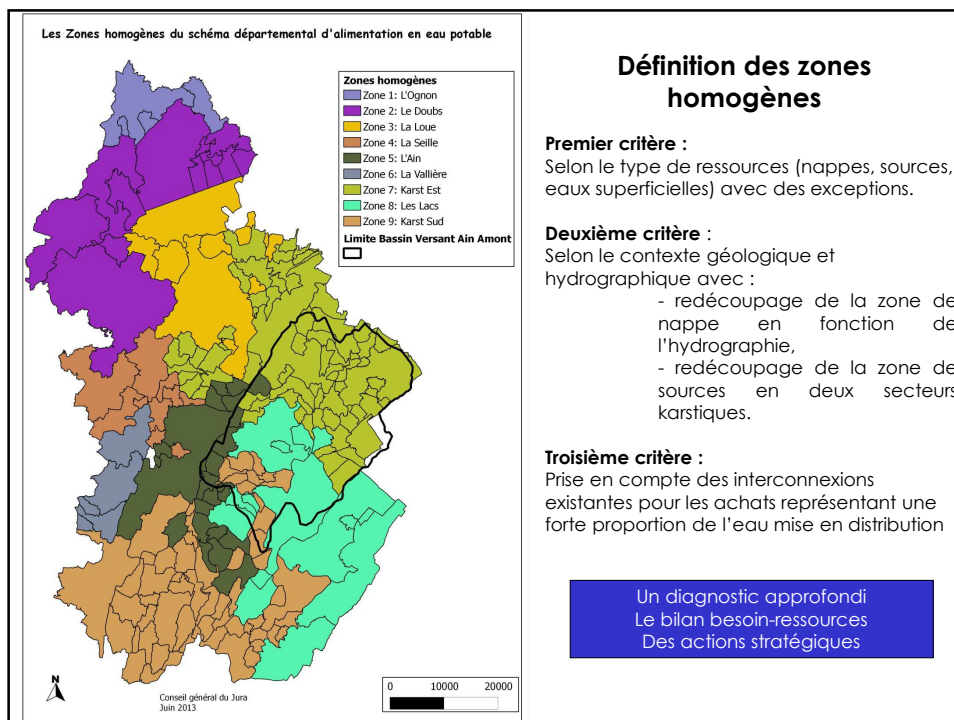
AVANCEMENT DES PROCEDURES DE PROTECTION DES CAPTAGES







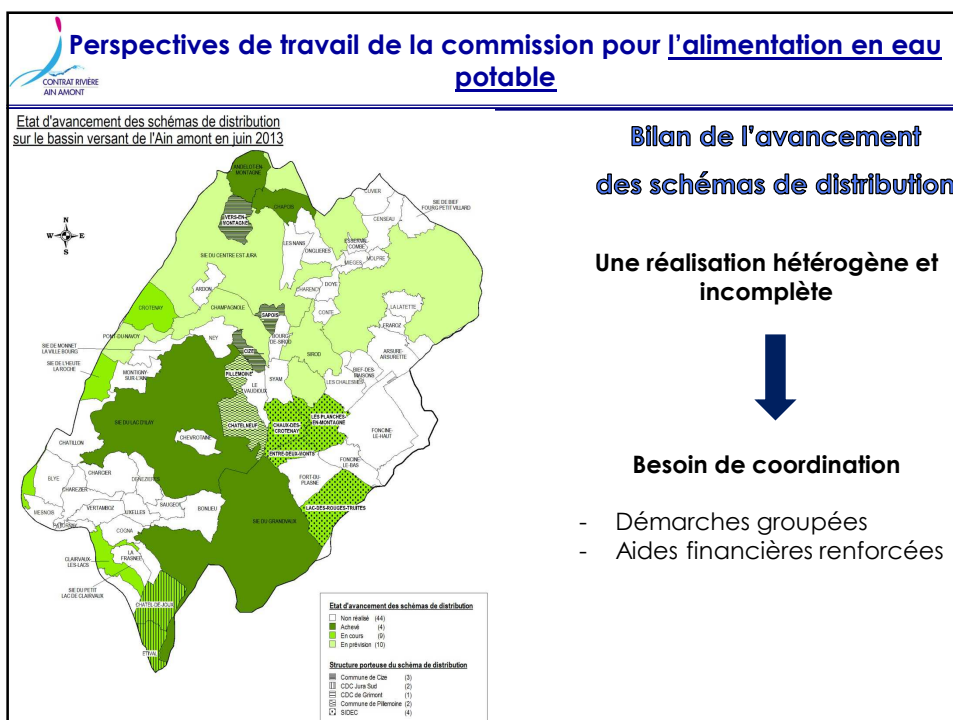
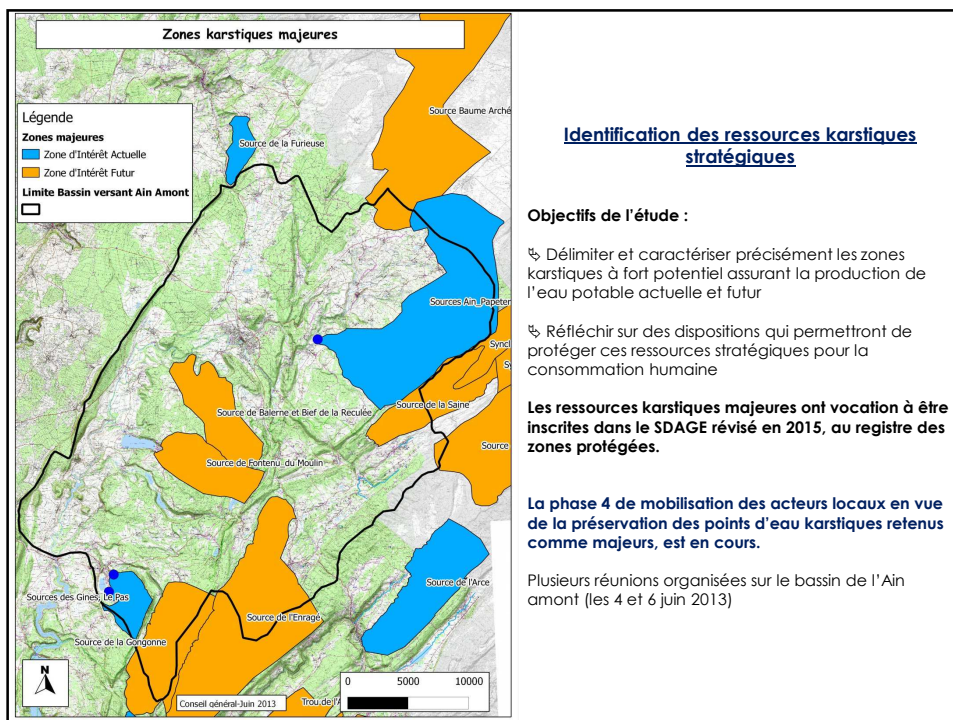




**Programme d'actions: appui sur le Schéma Départemental AEP**

Les scénarios proposeront deux types d'actions stratégiques:

- ↳ **Mesures générales** pour l'ensemble du département:
  - Procédure protection des captages
  - Schéma de distribution
  - Interconnexion
  - Ressource mobilisable
  - Solutions extrêmes d'approvisionnement
- ↳ **Mesures spécifiques** aux problématiques des zones homogènes:
  - Hiérarchisation des mesures générales
  - Eventuelles réorganisation des ressources existantes
  - Amélioration du suivi et de la maîtrise du service






**Perspectives de travail de la commission pour l'alimentation en eau potable**

**1<sup>ère</sup> action déjà actée à l'échelle du département :**  
**schémas de distribution réalisés de façon organisée**

- Zonage de distribution
- Inventaire patrimonial, élaboration des plans
- Plan d'actions pour réduire les fuites et atteindre le rendement réglementaire
- Elaboration d'un programme de travaux pluriannuel



**CCTP type** rédigé par le Conseil général et validé par la DDT, l'Agence de l'eau et l'ARS

**Perspectives de travail de la commission pour l'alimentation en eau potable**

**Actions à court - moyen terme**

SDAEP                      Schémas de distribution

↓                                      ↓

Actions prioritaires stratégiques      Actions prioritaires locales

**Actions à long terme**

Sur la base de l'étude de délimitation des études stratégiques karstiques

↓

6 points de captages stratégiques (2 actuelles et 4 futurs)

↓

Actions de protection

↓

**Commission valide et hiérarchise les actions**

↓

**Fiches actions**

## Perspectives de travail de la commission pour l'alimentation en eau potable

### Ce que l'on a sur cette thématique...

- Une connaissance globale du système d'alimentation en eau potable pour chaque UGE + des zones homogènes basée sur les données du schéma départemental d'alimentation en eau potable

↳ **des actions stratégiques proposées fin 2013**

- Une identification des ressources karstiques majeures

↳ **des actions de protection à identifier**

- Des obligations réglementaires / connaissance et des problèmes locaux

↳ **des actions locales qui passent par l'engagement des collectivités dans la réalisation de schémas de distribution**

Un état d'avancement : une réalisation hétérogène et incomplète des schémas de distribution

## Perspectives de travail de la commission pour l'alimentation en eau potable

### Réflexion sur l'élaboration des fiches actions

- ☞ Commencer à lister les actions qui seront identifiées / ciblées dans les différentes études menées actuellement.
- ☞ Nécessité d'inciter et d'assister les communes et les petits syndicats dans l'élaboration de leurs schémas de distribution et de coordonner les différents schémas à une échelle cohérente.

⇒ Quelle collectivité : Les Communautés de Communes ?  
Le Département ?  
Autres ?

## ORDRE DU JOUR

1) Thématique « eau potable »

2) Cahier des charges du diagnostic agricole

3) Fiches actions

## Etude agricole



- ↳ Rédaction d'un cahier des charges
- ↳ Document transmis pour avis aux CDC, au PNRHJ, à la DDT, à l'Agence de l'Eau et à l'ONEMA (réunion le 4 avril 2013)
- ↳ Etude à l'échelle du bassin versant de l'Ain amont

### Objectifs de l'étude

- ▶ Établir un état des lieux des exploitations et des pratiques agricoles
- ▶ Formuler un programme d'actions axé sur une réduction des flux polluants d'origine agricole à l'échelle du bassin de l'Ain amont (en prenant en considération les évolutions dans le domaine de l'agriculture: après quota laitiers, ressources stratégiques majeures, financements, ....)



### *Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)*

#### Phase 1 : état des lieux

- Bibliographie (études existantes, RGA, bilan PMPOA 1 et 2)
- Rencontre des acteurs = 12 entretiens prévus (CDC du territoire, PNRHJ, Chambre d'Agriculture, DDT, ONEMA, ARS, Fédération des coopératives laitières)
- Enquête auprès des exploitants sur un échantillon représentatif = questionnaire qui sera proposé par le prestataire



### *Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)*

#### Phase 2 : Interprétation des données

##### **A l'échelle du bassin de l'Ain amont et de sous bassins (6 secteurs identifiés)**

- Présentation des bassins versants (occupation des sols, contexte économique et social de l'agriculture, poids et place des activités agricoles,...) ;
- Capacité et contraintes des milieux récepteurs (hydrologie, hydrogéologie, qualité des cours d'eau et des lacs, évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur) ;
- Caractéristiques des exploitations (principales caractéristiques, type de production, évolution de l'agriculture, ....) ;
- Caractéristiques des ateliers de transformation ;
- Pratiques agricoles en fonction du type de production (gestion des effluents, filières de traitement, conduite d'exploitation,...).

**Elaboration de cartes de synthèse à l'échelle des sous bassins**

**Carte mettant en parallèle l'activité agricole et les enjeux en terme d'amélioration de la qualité de l'eau (définition de secteurs prioritaires)**



### *Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)*

#### **Phase 3 : Définition d'un programme d'actions hiérarchisé**

- Actions nécessaires pour réduire les pollutions ponctuelles et les pollutions diffuses
- Actions pourront être individuelles, groupées ou collectives
- Actions devront prendre en considération l'évolution des pratiques agricoles, les attentes des acteurs locaux et les capacités à les mettre en oeuvre
- Priorisation des actions

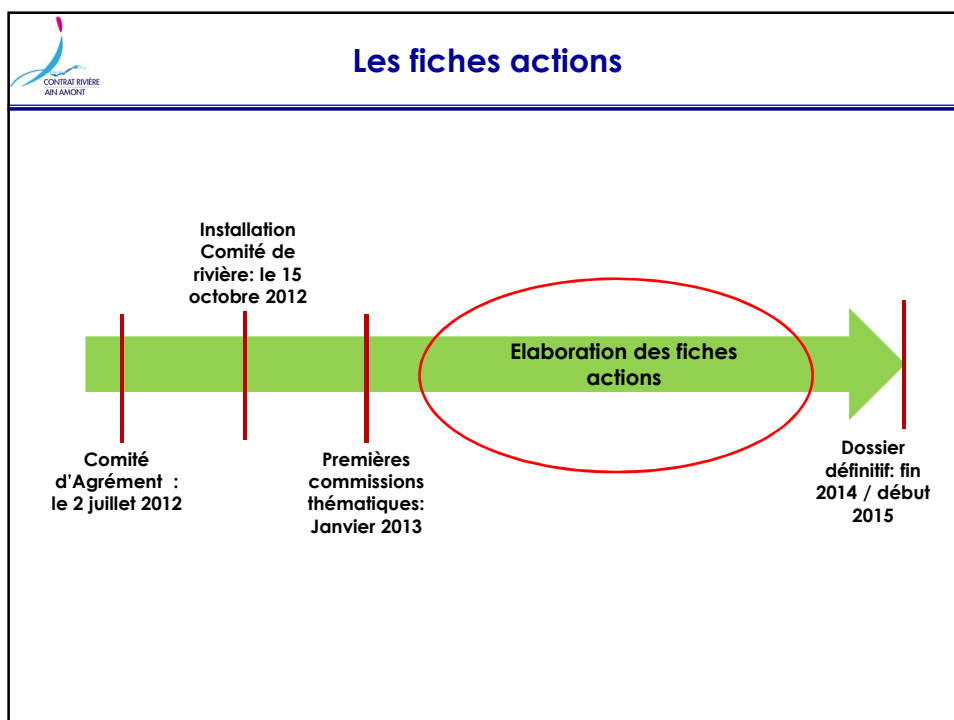
**Rendu sous forme de fiches actions qui permettront d'alimenter le dossier définitif de candidature du contrat de rivière Ain amont**



### *Suivi et validation de l'étude*

Réunions	Lancement de l'étude	Diagnostic (présentation de l'état des lieux)	Programme d'actions
Commission "gestion qualitative et quantitative de l'eau"	une réunion	une réunion	une réunion
Agriculteurs	Informations par le maître d'ouvrage du lancement de l'étude - relais avec les Communautés de communes	une réunion par sous-bassin versant (soit 6 réunions)	une réunion par sous-bassin versant (soit 6 réunions)
<b>Total de réunions</b>	<b>une réunion</b>	<b>7 réunions</b>	<b>7 réunions</b>

ORDRE DU JOUR	
1) Thématique « eau potable »	
2) Cahier des charges du diagnostic agricole	
3) Fiches actions	



## Les fiches actions

### ☞ **Commencer la rédaction des fiches actions**

- ☞ Les maitres d'ouvrages souhaitant mettre en œuvre des actions dans le cadre du Contrat de rivière (période 2015 / 2020, même avant pour ces thématiques) peuvent d'ores et déjà transmettre au secrétariat technique leurs projets
- ☞ Modèles fiches actions disponibles auprès du secrétariat technique du Comité de rivière
- ☞ Les fiches actions devront être présentées aux membres de la commission thématique et aux membres du Comité de rivière